

Aller de l'avant

Un guide pour soutenir les transitions dans et au sein du système éducatif de la maternelle à la 12e année au Nouveau-Brunswick.



InclusionNB

Copyright © 2024 Inclusion NB. Tous droits réservés. Ce matériel ne peut être reproduit, copié ou transmis sans l'autorisation écrite expresse d'Inclusion NB.

Pour plus d'informations, s'adresser à :

Inclusion NB
984, rue Prospect, Fredericton, N.-B. E3B 2T8
Sans frais: 1-866-NBACL-4U (1-866-622-2548)
Tél: (506) 453-4400
Télec: (506) 453-4422
Courriel: info@inclusionnb.ca
Site web: www.inclusionnb.ca



InclusionNB

INTRODUCTION

Le présent guide est rédigé principalement pour les familles qui ont des enfants ayant un handicap, dans l'espoir que ces personnes auront l'information et la confiance dont elles ont besoin pour réussir les transitions entre l'entrée dans le système éducatif de la maternelle à la 12e année et celles au sein même du système. Bon nombre des situations abordées dans le guide sont connues de tous les jeunes ayant un handicap.

Puisque Inclusion NB représente les intérêts des personnes ayant un handicap intellectuel ou développemental, bon nombre des exemples utilisés mettent en vedette des personnes qui ont été ciblées parce qu'elles ont ce type de handicap.

Bien que ce guide s'adresse aux familles, il peut aussi être utile aux enseignantes et enseignants, aux conseillères et conseillers en orientation et à d'autres personnes qui ont un rôle à jouer pour aider les personnes ayant un handicap et leur famille à réussir leur transition au sein du système scolaire. Nous ne pourrions trop souligner l'importance de travailler ensemble pour atteindre les objectifs des jeunes et de leur famille. Les éducatrices et éducateurs, les administratrices et administrateurs et le personnel de soutien doivent être clairs quant à leurs rôles et à l'importance de trouver des moyens respectueux d'aider les jeunes ayant un handicap et leur famille à évoluer dans le système scolaire.

Dans le présent guide, toute mention de « nous » renvoie uniquement à Inclusion NB. Les opinions et points de vue exprimés dans ce guide ne reflètent pas nécessairement les opinions des personnes et organismes qui ont fourni une aide financière ou autre.

À notre connaissance, les renseignements figurant dans le guide sont à jour en date de l'année scolaire 2022-2023. Le gouvernement, les programmes scolaires et les politiques évoluent au fil du temps; nous encourageons donc les lecteurs à trouver les derniers renseignements.





QUELLES SONT LES TRANSITIONS ?

Dans le cheminement d'une vie pleine et valorisée, la période qui influence le plus le développement est celle pendant laquelle un élève fréquente l'école. Le fait de fréquenter l'école primaire, intermédiaire et secondaire jette les bases qui permettent de devenir de meilleurs employés et employées, citoyennes et citoyens et amies et amis. Bien que l'expérience de chaque personne à l'école soit unique, il existe de nombreux résultats et objectifs communs auxquels travaillent tous les élèves.

Le système d'éducation du Nouveau-Brunswick est un système d'inclusion scolaire, codifié par la [politique 322](#) décrit l'inclusion de tous les élèves dans le système d'éducation. S'il est vrai que tous les élèves ont le droit de participer au système, il reste que chaque élève a des besoins liés aux transitions qui lui sont propres.

Ce guide définira les pratiques exemplaires pour les différentes transitions dans le système scolaire et au sein de celui-ci. Il a pour objectif de fournir aux parents et aux éducatrices et éducateurs des moyens d'aider les élèves ayant un handicap à faire la transition entre les niveaux scolaires, les différentes écoles et les diverses formes de soutien.

Dans le présent chapitre, nous examinerons les points suivants :

- Qu'est-ce qu'une transition et pourquoi est-ce important?
- Quels sont les différents types de transition?
- Comment utiliser le guide

Qu'est-ce qu'une transition?

La transition se définit, tout simplement, comme un changement. Pour les élèves du système scolaire public du Nouveau-Brunswick, le changement est une réalité constante. Les élèves vivent des changements dès le moment où ils entrent à la maternelle, et ces changements se poursuivent jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur diplôme d'études secondaires. Pour les élèves, ces changements comportent notamment la fin d'une année scolaire et la transition à la suivante, la transition d'une école à une autre, l'élimination graduelle des mesures de soutien mises en place pour favoriser la réussite scolaire de l'élève et les changements de programme. Ces transitions ne se produisent pas toutes en même temps; elles font plutôt partie de la croissance d'un élève tout au long de son cheminement scolaire.

Ce guide présente aux familles les façons dont elles peuvent aider leur enfant à réussir les transitions au sein du système scolaire. Il propose des conseils, des astuces et des stratégies qui se sont avérées efficaces pour permettre aux élèves de s'adapter aux changements durant leur jeunesse.

La raison d'être de cette ressource, c'est que les élèves ayant un handicap et leur famille n'ont pas toujours eu le soutien nécessaire pour aborder les transitions. À l'occasion, un élève qui ne réussit pas à faire une transition se retrouve dans une situation où il est exclu de la classe, où il ne reçoit pas l'aide nécessaire et où ses parents ne parviennent pas à nouer des relations de travail positives avec le personnel scolaire de leur enfant. Un élève qui n'obtient pas les soutiens voulus pour la transition au sein du système scolaire peut avoir de la difficulté à réussir la transition après l'obtention de son diplôme.

Quels sont les différents types de transition?

Ce guide examinera plusieurs transitions différentes qui se répartissent en deux grandes catégories : transitions fixes et transitions variables. Les transitions fixes sont des changements au sein du système scolaire qui sont les mêmes pour tous les élèves, sans égard à leur situation ou à leurs besoins. Les transitions variables sont des changements au sein du système scolaire qui ont un lien direct avec les besoins de l'élève et les choix que font les parents, les enseignantes et enseignants, et les administratrices et administrateurs pour aider l'élève.



Voici quelques exemples de transitions fixes :

- De la garderie à l'école publique**
 Au Nouveau-Brunswick, il existe en tout temps plus de 11 000 enfants qui sont inscrits dans une garderie.¹ Ces élèves passeront de la structure d'un milieu d'apprentissage précoce à celle d'un milieu scolaire. Non seulement le milieu général est différent, mais il y a aussi un changement important pour ce qui est des attentes, de l'évaluation et de la participation des parents.
- D'un niveau au niveau suivant**
 Il y a 13 niveaux scolaires possibles pour les élèves du réseau des écoles publiques du Nouveau-Brunswick (de la maternelle à la 12e année). Chaque élève passera d'un niveau à l'autre tout au long de son cheminement scolaire, car le doublement d'un niveau n'est pas une pratique éducative courante.
- Changement d'école**
 La plupart des écoles du Nouveau-Brunswick tombent dans l'une des trois catégories suivantes : école primaire (de la maternelle à la 5e année), intermédiaire (de la 6e à la 8e année) ou secondaire (de la 9e à 12e année). Bien qu'il y ait quelques exceptions, la plupart des élèves changeront d'école au moins deux fois dans leur cheminement scolaire. Les écoles ne se ressemblent pas toutes, et il existe différentes structures de soutien à différents niveaux scolaires.

¹ https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/Promo/early_childhood/RapportAnnuel2018-2019.pdf

Voici quelques exemples de **transitions variables** :

- **De l'isolement à l'inclusion :**
comme l'indique la politique 322, toutes les écoles sont tenues d'offrir un milieu d'apprentissage commun qui permet la participation de tous les élèves. Certains élèves ne passent pas tout leur temps dans **le milieu d'apprentissage commun**, parce qu'ils ont des besoins particuliers qui nécessitent une aide supplémentaire. En l'absence d'une planification efficace et sans soutien adéquat, la transition entre l'apprentissage hors classe et l'apprentissage en milieu d'apprentissage commun s'accompagne de nombreuses difficultés pour les élèves ayant un handicap et leurs parents.
- **Du soutien à l'autonomie :**
les élèves qui reçoivent des soutiens supplémentaires en classe pourraient ne pas en avoir besoin en permanence. Certains soutiens, comme les assistantes et assistants en éducation, s'estompent avec le temps à mesure que l'élève renforce ses capacités en classe.
- **D'un programme à l'autre :**
il y a plusieurs choix qui s'offrent aux parents et qui peuvent mener à des transitions tout au long du cheminement scolaire de leur enfant. Choisir un programme particulier pour votre enfant (comme **l'enseignement à distance, l'apprentissage par l'expérience**) peut déclencher des changements qu'il faut gérer. La transition d'un programme à l'autre s'accompagne de nouvelles structures, de nouvelles routines et de nouvelles personnes, autant d'éléments qui peuvent rendre la transition difficile.



MILIEU D'APPRENTISSAGE COMMUN

Milieu d'apprentissage inclusif où la pédagogie est conçue pour des élèves d'aptitudes variées, d'un même groupe d'âge dans une même école de quartier. Ce milieu permet à chaque élève d'apprendre selon ses besoins particuliers et est celui qui est utilisé pendant la majeure partie du temps régulier d'enseignement.

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Méthode d'enseignement dans le cadre de laquelle les cours magistraux sont diffusés ou les cours sont donnés par correspondance ou sur Internet, sans que l'élève n'ait à se présenter à l'école.

APPRENTISSAGE PAR L'EXPÉRIENCE

Activité qui permet aux élèves de s'engager dans un apprentissage concret en faisant l'expérience directe de l'observation, de l'apprentissage ou de l'exécution de travail ou de tâches en milieu de travail, pendant les heures de classe ou non, en ligne ou dans la communauté. Ce type d'apprentissage permet aux élèves de réfléchir personnellement, d'élargir leurs domaines d'intérêt et d'explorer diverses options de carrière pour enrichir leurs connaissances et acquérir les compétences et les attitudes qui leur permettront de contribuer positivement à leur communauté.

TRANSITION DE LA GARDERIE À L'ÉCOLE PUBLIQUE

La première rentrée scolaire est un moment qui peut être stressant pour de nombreuses familles. Il y a cependant d'excellents renseignements qu'il convient de garder à l'esprit lorsque vous planifiez cette transition.

Communiquer avec l'école de votre enfant

Lorsque votre enfant fréquente l'école, la communication que vous avez avec l'enseignante ou l'enseignant sera différente de celle que vous avez avec l'éducatrice ou l'éducateur de la petite enfance. Vous ne verrez probablement pas l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant tous les jours et n'aurez pas l'habitude d'examiner les activités quotidiennes. Il existe plusieurs stratégies qui peuvent vous être utiles pour vous assurer que vous êtes en mesure de communiquer avec l'école de votre enfant pour apporter votre soutien au processus d'apprentissage et à l'expérience globale.

- Soyez clair et concret : si votre message ou demande semble exhaustif ou déroutant, les autres personnes pourraient ne pas savoir ce dont votre enfant a besoin.
- Écoutez attentivement ce que disent les autres et posez des questions.
- Tenez un carnet ou un journal dans lequel vous consignerez vos discussions.
- Utilisez les courriels pour faire le suivi des réunions.

Pour de plus amples renseignements sur la façon de communiquer efficacement avec l'école de votre enfant, lisez la section 1 (Être un défenseur efficace de droits de votre enfant) de la ressource Réussir l'inclusion à

<https://bit.ly/48sxe19>



Quelles sont les pratiques exemplaires pour la transition vers l'école et qui devrait y participer?

Les familles, les éducatrices et éducateurs, et les garderies jouent tous un rôle clé pour assurer aux élèves une transition sans difficulté. Les écoles et les garderies ne suivront pas toutes ces suggestions, mais il s'agit tout de même des pratiques exemplaires qui permettent d'assurer une bonne transition.

Familles	Garderie	École
<p>Créer une fiche « À propos de moi » d'une page pour l'école primaire</p> <p>Assister aux réunions de transition</p> <p>Connaître les droits de votre enfant et réclamer les soutiens nécessaires</p> <p>Lire les Histoires sociales à la maison (brève description d'une situation ou d'une activité qui peut aider les personnes ayant un handicap à apprendre ce à quoi s'attendre dans une situation donnée, ce qui peut du coup réduire l'anxiété)</p>	<p>Tisser des liens avec les représentants des programmes de maternelle et d'école primaire locaux</p> <p>Participer à une réunion de transition ou en organiser une</p> <p>Aider les familles à connaître les droits que leur confèrent les lois</p>	<p>Créer un document de transition</p> <p>Participer à une réunion de transition ou en organiser une</p> <p>Inviter les parents à participer activement à la planification de la transition</p> <p>Encourager les familles à échanger des renseignements sur les programmes ou services de garde</p> <p>Amener les enfants jouer au terrain de jeu de l'école primaire locale</p> <p>Offrir un soutien individualisé pour la transition unique qu'effectue chaque famille</p> <p>Créer et fournir des histoires sociales</p> <p>Parler souvent de la transition</p>



ANXIÉTÉ

L'anxiété, ce n'est pas simplement d'avoir des inquiétudes de tous les jours. L'anxiété, c'est ce qui se produit quand le fait d'avoir des inquiétudes vous empêche de faire vos activités quotidiennes.

Lorsque mon enfant fréquente l'école pour la première fois, de quelle façon devrait-il être inclus?

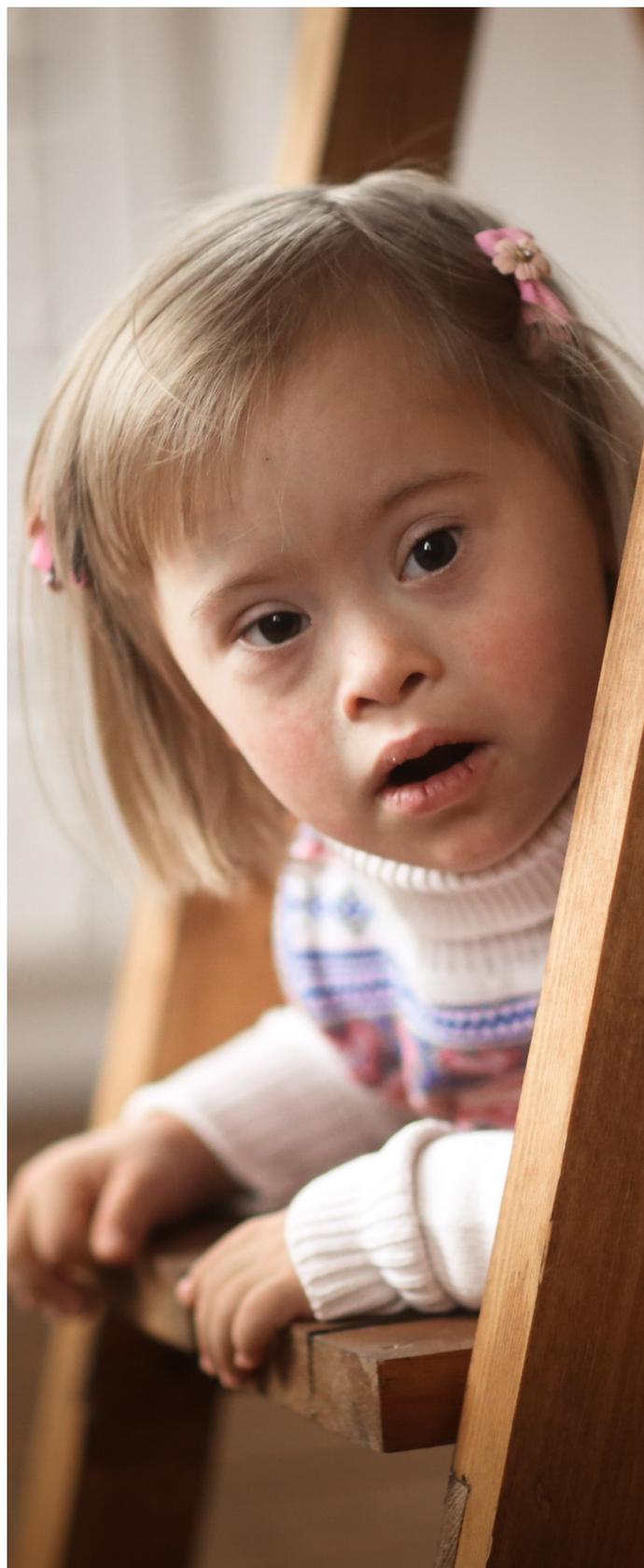
Comme l'indique la [politique 322 \(Inclusion scolaire\)](#) du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, il incombe à l'école de votre enfant de prendre les mesures suivantes :

- L'élève participe pleinement dans un milieu commun conçu pour accueillir tous les élèves et qui lui permet de recevoir un enseignement approprié avec des pairs du même groupe d'âge dans une école de quartier. Ce milieu tient compte du style d'apprentissage de l'élève, de ses besoins et de ses forces.
- Les principes de pédagogie centrée sur l'élève y sont appliqués (p. ex. : **conception universelle de l'apprentissage**, résultats d'apprentissage, formation, évaluation, interventions, appui, accommodations, adaptations et ressources).
- La mise en œuvre de stratégies d'accommodations est prise en considération au besoin et mises en place en temps opportun.

CONCEPTION UNIVERSELLE DE L'APPRENTISSAGE

Conception universelle de l'apprentissage : approche régissant la pédagogie en salle de classe et l'élaboration de programmes d'études qui procurent à tous les élèves une chance égale d'apprentissage. Cette approche fournit des stratégies pour établir des objectifs éducatifs et développer des méthodes, du matériel et des évaluations pédagogiques adaptables aux besoins de chacun.

Il s'agit d'approches flexibles pouvant être personnalisées et adaptées aux besoins particuliers de chaque élève.



Foire aux questions

L'inclusion scolaire signifie-t-elle que tous les élèves ne devraient jamais quitter leurs classes ordinaires?

L'inclusive scolaire signifie que tous les élèves reçoivent leur enseignement dans des classes ordinaires. Or, cela ne signifie pas qu'ils ne peuvent pas quitter la classe pour des raisons particulières. Par exemple, un élève pourrait avoir besoin d'une aide individuelle dans une matière, ce qui pourrait avoir lieu ou non pendant les cours dans une classe ordinaire. Comme l'indique la Loi sur l'éducation, le « milieu d'apprentissage commun » constitue un fondement inhérent du concept selon lequel les milieux d'apprentissage du système scolaire public du Nouveau-Brunswick doivent inclure des élèves de groupes d'âge similaire possédant des aptitudes variées, et ce, dans leur école de quartier. C'est un principe important, car l'inclusion signifie que les écoles et les styles d'enseignement permettent à des élèves ayant des forces et des modes d'apprentissage différents d'apprendre ensemble, et le principe reconnaît que nul n'apprend exactement de la même façon.

L'école sera-t-elle ouverte à rencontrer d'autres professionnels qui ont travaillé avec mon enfant et à échanger des stratégies qui fonctionnent pour lui?

Oui! Toute personne qui joue un rôle dans les objectifs d'apprentissage de votre enfant devrait faire partie de l'équipe du plan d'intervention. Cela comprend des professionnels du système scolaire et des spécialistes communautaires qui aident votre enfant et facilitent son apprentissage. ou l'enseignant-ressource de votre école.

Où puis-je obtenir du soutien pour comprendre les droits de mon enfant et obtenir des ressources?

Inclusion NB travaille pour s'assurer que tous les enfants ont le droit d'accéder à l'inclusion scolaire. Consultez le www.inclusionnb.ca/fr/ ou composez le 1-866-622-2548 pour obtenir de plus amples renseignements.

Nous avons travaillé à l'élaboration d'un plan pour cerner et examiner les comportements dans notre garderie. Quel plan sera élaboré à l'école?

Si le district dans lequel vous vous trouvez détermine qu'un plan d'intervention s'impose, votre enfant en aura un. Il y a lieu d'avoir ce type de plan lorsque votre enfant a besoin de stratégies d'apprentissage qui vont au-delà d'un enseignement solide, qu'il y a un besoin d'autres mesures de soutien au comportement, comme l'indique la politique 322, ou que le milieu d'apprentissage commun doit comporter de la variété. Il sera essentiel de communiquer les stratégies qui ont fonctionné à la garderie pour prévoir un soutien supplémentaire. Si votre enfant n'a pas de plan d'intervention, mais que vous soupçonnez qu'il pourrait en avoir besoin, vous devriez discuter de vos préoccupations avec l'enseignante ou l'enseignant-ressource de votre école.

PLAN D'INTERVENTION

Un plan d'intervention est un plan pour un élève qui requiert une identification spécifique et individuelle de stratégies, d'objectifs, de résultats attendus et de soutiens éducatifs qui lui permettent de vivre des succès en faisant des apprentissages significatifs et appropriés en fonction de ses besoins.



TRANSITION D'UNE ÉCOLE À UNE AUTRE

Pratiquement tous les élèves du Nouveau-Brunswick auront à faire la transition d'une école à une autre, puisqu'il n'existe que quelques écoles dans la province qui offrent tous les niveaux de la maternelle à la 12e année. En plus de vieillir et de faire la transition d'une école à une autre, il arrive assez souvent que les familles déménagent à l'intérieur d'une ville et à d'autres régions de la province, ce qui provoque souvent un changement d'école.

Échanger l'information dans le cadre de plans d'intervention

Un plan d'intervention varie en fonction des circonstances propres à chaque enfant. Un plan peut indiquer des changements ou des modifications d'envergure au programme scolaire ou au programme d'études courant ainsi que la nécessité d'une aide continue.

Lorsqu'un élève a un plan d'intervention et passe d'une école à une autre, l'équipe scolaire qui a créé le plan communiquera cette information à la nouvelle école. Ce partenariat entre les écoles et la collaboration de la famille sont essentiels pour une transition réussie. Le plan d'intervention est un document juridique, et la famille et le personnel scolaire devraient se rencontrer pour définir des stratégies et des mesures de soutien qui permettront à l'élève de continuer à réussir dans ses nouvelles classes.

Lorsque vous passez d'une école à une autre et que vous avez un plan, il y a plusieurs questions importantes à poser à toutes les personnes concernées.



Questions pour l'école actuelle :

- Fournirez-vous le plus récent plan d'intervention à la nouvelle école? Fournirez-vous également les versions précédentes du plan d'intervention?
- L'école signalera-t-elle les approches qui n'ont pas fonctionné?
- Quelle personne de l'école participera à la transmission de l'information?
- Mettra-t-on l'accent sur les forces de mon enfant au moment de communiquer l'information?

Questions pour la nouvelle école :

- Continuerez-vous les mesures que vous trouverez dans le plan d'intervention actuel ou élaborerez-vous un nouveau plan en fonction du stade auquel se trouve actuellement mon enfant?
- Quelles sont les ressources supplémentaires dont vous disposez dans cette école qui n'étaient pas offertes dans les écoles précédentes?
- Quelles sont les ressources que mon enfant a utilisées par le passé qui ne sont pas offertes dans cette école?
- Quelle orientation est offerte à mon enfant avant la rentrée?
- Y a-t-il une représentante ou un représentant du district scolaire qui continuera à travailler avec l'équipe de mon enfant?





Nouvelles difficultés en matière de transport

Changer d'école peut parfois s'accompagner de changements pour ce qui est du mode de transport habituel de l'élève. Pour se préparer à fréquenter une nouvelle école, il existe quelques stratégies que les parents peuvent mettre en œuvre pour faciliter la transition :

- Faites part de vos préoccupations concernant le transport à la nouvelle école avant la fin des classes, avant l'été. Dans la mesure du possible et lorsque la situation s'y prête, faites vivre à votre enfant l'expérience d'emprunter le nouvel autobus.
- Créez pour votre enfant un horaire visuel qui indique les arrêts et une carte de l'itinéraire.
- Comprenez les soutiens qui sont possibles dans l'autobus et à qui votre enfant devrait s'adresser s'il a besoin d'aide.
- Posez des questions sur les mesures de soutien au transport qui pourraient être offertes par l'école si elles se révèlent nécessaires.

Faire participer l'élève au processus de transition

Il peut être difficile d'encourager votre enfant à participer, mais il s'agit pourtant d'une tâche qui lui permettra de sentir que son opinion compte et d'acquérir les compétences et la confiance dont il aura besoin pour défendre ses intérêts. Lorsque vous changez d'école, faire participer votre enfant à des réunions au sujet de son apprentissage se veut un excellent moyen de tisser des relations avec les autres personnes qui participent au processus. Cela donne également l'occasion à votre enfant de sentir qu'il fait partie de son propre apprentissage et que sa voix compte. Il est vrai que le rôle des professionnels est important pour aider votre enfant, mais le processus de transition sera beaucoup plus efficace si l'élève et ses parents participent activement à l'établissement et à la facilitation des objectifs.

Voici quelques façons d'encourager la participation de votre enfant tout au long du processus de transition :

- Rappelez à votre enfant de parler de ses désirs et de ce qu'il souhaite pour sa vie, selon son degré d'aise. En tant que parent, vous pouvez aider votre enfant à bâtir sa confiance en adoptant une attitude positive quant à son avenir.
- Offrez à votre enfant la possibilité de prendre des décisions au cours du processus de transition. Il approfondira ainsi son aptitude à prendre des décisions et à se préparer à de nouvelles expériences.
- Demandez à votre enfant d'être présent et encouragez-le à participer activement pendant les réunions de planification. Même si votre enfant ne peut participer que pendant cinq minutes, ce temps s'avérera précieux pour lui permettre de développer ses compétences et de sentir qu'il a son mot à dire dans son expérience éducative. Cette façon de faire offre également l'occasion à tous les participants de dialoguer avec votre enfant et de reconnaître leur participation dans la définition de ses objectifs scolaires.

Transition d'un niveau scolaire à un autre

Bien qu'il n'y ait pas autant de changement lorsqu'un élève retourne dans la même école, cette transition demeure tout de même difficile pour de nombreux élèves. Que ce soit la perte d'un enseignant bien aimé ou d'un membre du personnel de soutien qui comprenait très bien l'élève, chaque année scolaire présente ses propres difficultés.

Voici plusieurs éléments à retenir chaque année :

- **Restez à jour** : il est important que les parents se tiennent à jour au sujet du handicap de leur enfant et des mesures d'adaptation ou de soutien qui pourraient être nécessaires pendant le processus de transition. Il pourrait notamment être question de discuter de la transition avec les enseignantes et enseignants, le personnel scolaire et d'autres professionnels qui travaillent avec l'enfant.
- **Aidez l'enfant à se préparer** : les parents peuvent aider leur enfant à se préparer à la transition en discutant avec lui des changements qui auront lieu et en l'aidant à acquérir des capacités d'adaptation et à adopter des stratégies pour composer avec les difficultés qui pourraient survenir.
- **Planifiez à l'avance** : les parents devraient commencer à planifier la transition le plus tôt possible pour s'assurer que les besoins de leur enfant sont satisfaits. Cela pourrait notamment comprendre la collaboration avec le personnel de l'école pour élaborer un plan d'intervention qui décrit le soutien et les mesures d'adaptation qui seront nécessaires dans la nouvelle classe.
- **Participez constamment** : les parents devraient continuer à participer à l'éducation de leur enfant et à défendre ses besoins pendant la transition d'une année à l'autre. Ils pourraient notamment assister à des réunions et rester en contact avec le personnel de l'école pour s'assurer que leur enfant reçoit le soutien et les mesures d'adaptation dont il a besoin.

Changement des mesures de soutien

Il arrive qu'un élève qui avait une assistante ou un assistant en éducation auparavant n'ait plus accès à ce soutien. Les raisons peuvent varier, mais le résultat reste le même : un énorme changement pour l'expérience scolaire de cet élève. Si un élève n'a plus le soutien d'une assistante ou d'un assistant en éducation, il y a plusieurs facteurs importants que les parents et le personnel de l'école devraient analyser :

1. **Examiner le plan d'intervention de l'élève** : il est important d'examiner le plan d'intervention de l'élève pour déterminer quelles mesures d'adaptation et quels soutiens sont encore nécessaires en l'absence de l'aide d'une assistante ou d'un assistant en éducation. Le plan d'intervention devrait décrire comment les besoins de l'élève seront satisfaits en l'absence d'une assistante ou d'un assistant en éducation, et pourrait inclure des stratégies telles que le soutien individuel supplémentaire de l'enseignante ou de l'enseignant ou d'autres membres du personnel scolaire, le recours à des technologies d'aide ou à d'autres mesures d'adaptation.
2. **Communiquer avec l'enseignante ou l'enseignant** : les parents et le personnel de l'école devraient communiquer avec l'enseignante ou l'enseignant pour s'assurer que cette personne est consciente des besoins de l'élève et prête à lui fournir le soutien et les mesures d'adaptation nécessaires.
3. **Déterminer les difficultés potentielles** : il est important de prévoir et de relever toutes les difficultés potentielles auxquels l'élève pourrait se heurter en l'absence d'une assistante ou d'un assistant en éducation. Il pourrait être question de définir des stratégies pour répondre aux besoins scolaires et socioaffectifs de l'élève, ainsi que de fournir une aide supplémentaire au besoin.



4. **Favoriser l'autonomie** : l'élimination du soutien d'une assistante ou d'un assistant en éducation peut être l'occasion d'encourager l'élève à gagner en autonomie et à assumer davantage de responsabilités pour son propre apprentissage. Les parents et le personnel de l'école peuvent travailler avec l'élève pour développer des compétences de défense de soi et l'encourager à participer au processus décisionnel au sujet de son apprentissage.
5. **Participer constamment** : les parents devraient continuer à participer à l'éducation de leur enfant et à défendre ses besoins pendant la transition vers de nouvelles mesures de soutien. Ils pourraient notamment assister à des réunions et rester en contact avec le personnel de l'école pour s'assurer que l'élève reçoit le soutien et les mesures d'adaptation dont il a besoin.

Se faire un défenseur efficace de son enfant

Essentiellement, la défense des intérêts, c'est le processus qui consiste à soutenir et à être le champion d'une autre personne. Il pourrait être nécessaire de défendre les intérêts d'un enfant ayant un handicap pour plusieurs raisons :

- Votre enfant pourrait avoir besoin de soutiens importants pour pouvoir profiter de la vie ou participer à l'école ou à d'autres activités d'apprentissage, à un emploi dans la communauté ou à d'autres activités communautaires.
- Il se peut que votre enfant n'ait pas accès aux mêmes possibilités dans la vie que les autres en raison de l'attitude de ceux-ci ou d'éventuels obstacles physiques ou autres.
- Votre enfant pourrait avoir du mal à s'affirmer à cause de difficultés de communication ou d'autres raisons.

L'ampleur et le type de défense des intérêts requis dépendront de la situation et des besoins de chaque personne ou famille. Quoi qu'il en soit, la défense des intérêts peut être plus efficace lorsque la famille prend connaissance des compétences et des étapes qui peuvent l'aider à obtenir des résultats. La présente section propose de précieux renseignements qui aideront la famille dans le processus de défense des intérêts.



Quels intérêts défendre?

La défense des intérêts peut servir à de nombreuses fins. Le faire pour le compte d'un proche ayant un handicap et en sa compagnie peut :

- aider votre enfant à défendre ses droits individuels (par exemple, le droit de prendre des décisions, le droit d'avoir des rêves et de fixer des objectifs, le droit d'avoir des relations constructives, le droit d'être en sécurité, etc.);
- aider votre enfant à avoir accès à des possibilités de participation concrète dans la communauté (y compris l'école et la formation, l'emploi et les loisirs), sans les perdre;
- aider votre enfant à avoir accès aux mesures de soutien et aux services liés au handicap dont il peut avoir besoin pour mener une bonne vie.

Un bon point de départ pour la défense efficace des intérêts consiste à savoir ce que vous et votre enfant voulez et ce dont vous avez besoin et à l'exprimer clairement. Il peut être plus difficile d'obtenir de bons résultats lorsque vous n'êtes pas clair sur ce que vous voulez pour la vie de votre enfant. Il y a quelques mesures importantes que vous, votre enfant et les autres pouvez prendre :

- Vous pouvez aider votre enfant à se développer et lui parler de sa vision ou de ses rêves pour l'avenir. Il peut arriver, surtout lorsque votre enfant est jeune, que vous ayez à parler de votre vision pour votre enfant. C'est cette vision qui devrait éclairer et orienter vos efforts pour réaliser de bonnes choses pour votre enfant.
- Vous pouvez aider votre enfant à se développer et à se fixer des objectifs à court et à long terme. Ces objectifs peuvent porter sur l'éducation et l'apprentissage, l'emploi, les loisirs, etc. Ils devraient être positifs, réalistes et atteignables.

- Vous pouvez aider à déterminer les actions ou les mesures à prendre pour atteindre les objectifs de votre enfant. Savoir ce qui doit se produire est un élément essentiel d'une défense efficace des intérêts. N'oubliez pas qu'il pourrait y avoir d'autres personnes qui doivent participer à la détermination des actions qui doivent avoir lieu.

Fort heureusement, il existe des processus de planification qui peuvent vous aider, vous et votre enfant, à cerner vos rêves, vos objectifs et vos actions. De nombreuses personnes ayant un handicap ont bénéficié de processus de planification tels que PARCOURS et MAPS. Pour en savoir davantage sur ces processus de planification, communiquez avec Inclusion NB.



Un mot sur les systèmes de services

Au cours de la vie de votre enfant, vous aurez à travailler avec un certain nombre de systèmes de services différents. Il existe de nombreux types de systèmes de services, y compris les garderies, le système scolaire, les soins médicaux et de santé mentale, les services aux personnes ayant un handicap, l'emploi et l'aide au revenu. Certains services sont fournis par le gouvernement, tandis que d'autres proviennent d'organismes communautaires (qui sont généralement financés par le gouvernement). Chacun de ces systèmes est unique, mais la plupart ont certaines caractéristiques en commun, dont les suivantes :

- Leurs propres règles et règlements qui établissent quels services peuvent être fournis et par qui.
- Des professionnels et un personnel de soutien qui sont embauchés pour fournir les services dont vous et votre enfant pourriez avoir besoin. (Pour en savoir davantage sur la collaboration avec les professionnels, voir les renseignements à la fin du chapitre.)
- Une « hiérarchie » : des échelons d'autorité qui peuvent aller des travailleuses et travailleurs de « première ligne » aux superviseuses et superviseurs, aux gestionnaires, aux directrices et directeurs et, souvent, à d'autres échelons qui contrôlent l'organisation. Il peut être frustrant de travailler avec ce genre de système mais, si vous voulez être un défenseur efficace, il est important de connaître la « chaîne de commandement ».
- Un budget ou un montant d'argent fixe qui, selon la décision de quelqu'un, sera disponible pour fournir des services et des soutiens. Ce à quoi sert cet argent est important. Les systèmes de services doivent souvent composer avec une demande de services qui dépasse les fonds disponibles.
- Il arrive parfois (ou peut-être souvent) que les systèmes de services soient déconnectés les uns des autres et fonctionnent indépendamment (c'est ce que certains appellent travailler en « vase clos »). Cette situation peut causer une grande frustration pour les familles, qui doivent souvent essayer de travailler avec un certain nombre de systèmes différents en même temps. Les gouvernements cherchent des moyens de mieux « intégrer » leurs systèmes de services afin de les rendre plus efficaces pour ceux qui s'en servent.

Tips for Being an Effective Advocate

Pour devenir un défenseur efficace, il faudra peut-être se renseigner sur les pratiques efficaces de défense des intérêts et faire preuve de beaucoup de patience et de persévérance. Certaines personnes sont naturellement meilleures à se faire un défenseur que d'autres. Celles qui ont tendance à être de meilleurs défenseurs sont des gens qui ne sont pas facilement intimidés par des personnes ou des situations difficiles et qui ont peu de difficulté à s'affirmer ou à défendre les intérêts des autres. Il reste que certaines personnes apprennent à être de bons défenseurs au fil du temps (souvent parce qu'elles estiment qu'elles doivent l'être pour obtenir de bonnes choses pour leur enfant).

Il existe un certain nombre de bonnes pratiques qui vous aideront à devenir un défenseur efficace. Ces pratiques peuvent être réparties en quatre grands domaines : la préparation, la communication, la consignation ou prise de notes et le suivi. Il est important de retenir que le problème ou la situation déterminera en grande partie ce que vous pourriez avoir à faire en tant que défenseur. Certaines situations seront plus difficiles et éprouvantes. Elles pourraient nécessiter la prise de mesures sur une période de plusieurs semaines, voire plusieurs mois ou années. D'autres situations pourront être réglées plus facilement et nécessiteront donc moins d'efforts.

N'oubliez pas le pouvoir de l'information.



Préparation

Une bonne préparation est un aspect très important d'un défenseur efficace. Voici quelques conseils pour vous aider à mieux vous préparer :

- **N'oubliez pas le pouvoir de l'information.** Plus vous pourrez vous renseigner sur un problème ou une situation en particulier, mieux vous pourrez parler au nom de votre enfant. Selon la situation, vous devrez peut-être vous renseigner davantage sur les droits de votre enfant, le fonctionnement des différents systèmes de services, la façon dont d'autres familles ont obtenu des mesures semblables pour leur enfant, etc.
- **Ayez des objectifs précis ou des étapes particulières que vous aimeriez atteindre pour votre enfant.** Il est parfois possible d'énoncer les objectifs de façon générale (par exemple, aider mon enfant à trouver un emploi), mais les objectifs peuvent aussi être beaucoup plus précis. Une bonne préparation implique généralement d'essayer d'être le plus précis possible sur ce que vous voulez réaliser et, dans la mesure du possible, sur les mesures particulières que vous aimeriez voir se concrétiser.
- **Déterminez les principaux problèmes auxquels vous et votre enfant vous heurtez.** Les personnes ayant un handicap se frappent souvent à des obstacles qui peuvent être causés par l'attitude d'une personne, d'un manque de soutien et de services efficaces, etc. Lorsque vous parvenez à déterminer clairement les problèmes ou les obstacles qui peuvent survenir, vous pouvez y centrer votre défense des intérêts.
- **Trouvez quelques solutions possibles qui vous semblent réalisables.** Il arrive que les solutions ne soient pas faciles à trouver ou qu'elles ne puissent être trouvées qu'après une bonne discussion avec d'autres.

UN ÉLÉMENT CLÉ D'UNE DÉFENSE EFFICACE DES INTÉRÊTS CONSISTE À ÉTABLIR DE BONNES RELATIONS AVEC LES PERSONNES QUI SONT EN MESURE DE PRENDRE DES DÉCISIONS OU D'OFFRIR DE L'AIDE.

- **Si possible, établissez ce que vous êtes prêt à accepter si vous ne pouvez pas obtenir exactement ce que vous voulez.**
Il vous faudra réfléchir aux compromis que vous pourriez être prêt à accepter. Ce n'est pas toujours facile, mais c'est parfois nécessaire. Avoir une position de « repli » vous permettra de négocier quelque chose qui peut être tout de même acceptable, même si ce n'est pas la solution parfaite.
- **Trouvez les personnes qui pourraient vous aider.**
La défense des intérêts est souvent plus efficace si vous avez des alliés. Il pourrait simplement s'agir de quelqu'un qui accepte d'assister à une réunion avec vous pour soutenir votre cause ou simplement pour prendre des notes. Il pourrait aussi s'agir d'une personne qui possède une expérience particulière pour le problème que vous tentez de régler ou de la défense des personnes ayant un handicap (par exemple un bénévole ou un membre d'une organisation de personnes ayant un handicap). Sachez que vous n'avez pas à faire cavalier seul pour être un bon défenseur.
- **Déterminez les personnes à qui vous devez parler pour obtenir des résultats pour votre enfant.**
Il pourrait s'agir de personnes qui ont une certaine autorité pour prendre une décision donnée ou qui peuvent aider à faire bouger les choses. Selon les circonstances, les personnes clés pourraient inclure une personne qui travaille au gouvernement, une députée ou un député, une personne d'un organisme de services, un employeur ou le gestionnaire des ressources humaines d'une entreprise, etc.

Communication

Une défense efficace des intérêts exige également une bonne communication. La communication peut prendre de nombreuses formes, y compris des appels téléphoniques, des réunions en personne, des réunions de groupe, des lettres et des courriels:

- **Soyez clair et concret.**
Vous devez donc vous assurer que vos messages ou demandes sont énoncés avec autant de clarté et de concision que possible. Si votre message ou votre demande sème la confusion, d'autres personnes pourraient ne pas savoir ce que vous voulez pour votre enfant. Quelles sont les données les plus importantes que vous devez transmettre? Il arrive parfois que d'autres données puissent être utiles pour étayer votre demande. Un surplus d'information pourrait cependant vous distraire et vous mettre sur des pistes qui pourraient ne pas être aussi importantes.
- **Affirmez-vous.**
Lorsque vous communiquez avec les autres, ils doivent comprendre que vous avez des attentes que vous entendez atteindre. Une communication affirmée signifie aussi de parler sur un ton ferme (mais pas dur). Pendant les réunions en présentiel, essayez de garder votre corps bien droit, mais aussi détendu et utilisez le contact visuel. Retenez que la communication affirmée ne présente aucune agressivité.





- **Écoutez attentivement ce que disent les autres.**
Écouter, c'est simplement une façon de communiquer avec respect. Il s'agit de porter une bonne attention à ce que les gens essaient de vous dire et de ne pas interrompre lorsque d'autres personnes parlent. En outre, l'écoute peut également vous donner des renseignements ou des indices sur la façon de régler un problème ou d'obtenir ce que vous voulez pour votre enfant.
- **Posez des questions.**
Si quelque chose n'est pas clair pour vous, demandez de nouvelles explications ou éclaircissements. Les questions sont également un bon moyen d'obtenir de précieux renseignements qui pourraient vous aider dans votre défense des intérêts. Il peut également s'agir d'un moyen utile d'avoir une conversation avec quelqu'un qui pourrait peut-être vous aider.
- **Lorsque la situation s'y prête, utilisez des histoires ou des aides visuelles pour communiquer l'information.**
Les gens retiennent souvent les histoires personnelles ou d'autres histoires plus que d'autre information. Une histoire peut être utile pour donner une idée des enjeux réels qui peuvent être en jeu. Les histoires peuvent également être utiles du fait qu'elles donnent des exemples de la façon dont des situations ou des problèmes peuvent être réglés.

Consignation et prise de notes

Tenir de bonnes notes et de bons dossiers peut être d'une grande aide au processus de défense des intérêts. C'est ce que nous appelons communément le « pouvoir de la trace écrite ». Voici quelques conseils qui pourraient vous être utiles :

- **Tenez un carnet ou un journal pour consigner vos discussions.**
Que vous ayez parlé au téléphone ou en personne, il est important de garder une trace du nom, des coordonnées et du titre ou du poste de la personne à qui vous avez parlé. Notez également la date et les réponses que vous avez reçues. Cette information vous sera particulièrement utile si vous avez à faire un suivi ou à discuter avec quelqu'un d'autre qui est à un niveau supérieur de la « chaîne de commandement » d'une organisation, d'un échelon de gouvernement ou d'une entreprise.
- **Tenez un dossier des réponses écrites et d'autres documents.**
Vous recevrez parfois des réponses écrites aux demandes ou voudrez demander une réponse écrite. Il peut notamment s'agir de lettres ou de courriels. Il est important de les conserver au cas où vous en auriez besoin plus tard. Il arrive aussi que les gens disent telle ou telle chose ou fassent des promesses verbalement, sans pour autant y donner suite plus tard. Avoir une trace écrite de ce qui a été convenu peut être très utile. En outre, lorsqu'une demande est refusée, il est utile que le refus (de préférence avec les raisons qui l'ont motivé) soit présenté par écrit. C'est particulièrement important si vous demandez à quelqu'un d'autre de revoir la décision ou si vous avez la possibilité d'interjeter appel.
- **Utilisez les courriels pour faire le suivi des réunions.**
Après les réunions, il peut être utile d'envoyer un courriel aux personnes que vous avez rencontrées pour résumer ce qui a été convenu. Si vous choisissez de le faire, envoyez votre message le plus tôt possible après la réunion, imprimez le message et toutes les réponses reçues et conservez le tout dans votre dossier écrit.



Suivi

Souvent, la défense des intérêts ne donne pas de résultats immédiats. Dans certaines situations, il faut persévérer et redoubler d'efforts pour réussir ou régler la situation. L'adage « qui ne demande rien n'a rien » est souvent très vrai lorsque les familles tentent de faire bouger les choses pour leur enfant ayant un handicap. Gardez à l'esprit les points suivants :

- **Essayez de ne pas vous sentir frustré ou intimidé si vous n'obtenez pas la réponse ou les résultats que vous recherchez.**
Revenez à la charge jusqu'à ce que vous ayez l'impression que vos problèmes ont été réglés à votre satisfaction et à celle de votre enfant.
- **Parfois, pour faire un suivi du problème, il pourrait falloir discuter avec une personne de l'organisation qui occupe un poste supérieur.**
Cette personne pourrait avoir l'autorité requise pour prendre des décisions ou pourrait avoir intérêt à vous aider à résoudre votre problème.
- **Vous pourriez en venir à un point où vous avez l'impression d'avoir fait tout ce que vous pouviez par vous-même.**
Pour porter votre défense des intérêts à un autre niveau, vous devrez peut-être faire appel à d'autres personnes, notamment à un organisme de personnes ayant un handicap, pour vous aider.

- **Lorsque vous avez à composer avec des systèmes ou des organismes gouvernementaux, vous devrez peut-être communiquer avec votre députée ou député.**
Ce genre de suivi ne devrait généralement avoir lieu que lorsque vous êtes passé par tous les canaux ordinaires de l'appareil gouvernemental.
- **Enfin, il peut arriver que vous ne réussissiez pas, quels que soient vos efforts.**
N'oubliez pas que la défense des intérêts est une question de négociation. Sur quels points êtes-vous prêt à accepter un compromis ou à négocier si vous ne pouvez pas obtenir ce que vous voulez ou ce dont vous avez besoin? Une solution partielle vaut parfois mieux qu'une impasse.

Collaboration avec des professionnels

Vous avez peut-être fait appel à nombre de professionnels (professionnels de la santé, travailleuses et travailleurs sociaux, spécialistes de la petite enfance, éducatrices et éducateurs, etc.) depuis la naissance de votre enfant. Vos relations avec ces professionnels revêtent une grande importance. Les meilleures relations entre parents et professionnels sont celles empreintes de confiance, de respect et de communication ouverte. Les parents sont importants pour le rôle central qu'ils jouent dans la vie d'un enfant ayant un handicap et dans sa croissance, son développement et son bien-être. Les professionnels, quant à eux, sont importants parce qu'ils ont des connaissances particulières à apporter.

Il est parfois facile de penser que les professionnels ont toutes les meilleures solutions et que les parents ne devraient pas remettre en question les propos ou les suggestions des professionnels. Parallèlement, il est tout de même important de respecter les idées et les préoccupations des parents. Il peut arriver que vous et les professionnels ne vous entendiez pas sur des questions importantes concernant votre enfant. Dans une bonne relation parent-professionnel, ces différences sont souvent réglées par une discussion ouverte.

Les meilleures relations entre parents et professionnels sont celles empreintes de confiance, de respect et de communication ouverte. Les parents sont importants pour le rôle central qu'ils jouent dans la vie d'un enfant ayant un handicap et dans sa croissance, son développement et son bien-être. Les professionnels, quant à eux, sont importants parce qu'ils ont des connaissances particulières à apporter.

Il y a cependant des situations où la relation parent-professionnel se brise; vous pourriez alors avoir à trouver d'autres personnes qui peuvent vous aider, vous et votre enfant.

Le National Information Center for Children and Youth with Disabilities des États-Unis a proposé aux parents quelques suggestions utiles sur la collaboration avec des professionnels :

- Si vous cherchez un professionnel avec qui vous pouvez nouer une bonne relation de travail, demandez à d'autres parents d'enfants ayant un handicap.
- Si vous ne comprenez pas les mots qu'utilise un professionnel, n'hésitez pas à poser des questions. Par exemple, dites « Qu'entendez-vous ici? » ou « Je ne comprends pas bien, pourriez-vous expliquer cela de nouveau? ».
- S'il le faut, notez ce que disent les professionnels. C'est particulièrement utile dans les situations médicales où un médicament ou une thérapie doit être administré.
- Apprenez-en le plus possible sur le handicap de votre enfant. Vous en viendrez ainsi à mieux comprendre ce que disent les professionnels et à être mieux informé dans les discussions avec les professionnels.
- Préparez-vous à votre rendez-vous avec un professionnel en dressant par écrit une liste de questions ou de préoccupations dont vous aimeriez discuter pendant la consultation.
- Tenez un carnet dans lequel vous notez des renseignements concernant les besoins particuliers de votre enfant ou vos préoccupations. Incluez entre autres choses des notes sur les antécédents médicaux de votre enfant, des résultats de tests, des observations que vous avez faites sur votre enfant, etc. Un classeur à feuilles mobiles est facile à tenir et il est facile d'y ajouter de l'information.
- Si vous n'êtes pas d'accord avec les recommandations professionnelles, dites-le. Soyez aussi précis que possible sur les raisons de votre désaccord.



Adaptation de Parenting a Child with Special Needs: A Guide to Reading and Resources. Accessible à www.kidsource.com.

Liste de vérification pour se préparer aux réunions

AVANT LA RÉUNION

- J'ai déterminé ce que je demande.
- J'ai déterminé les « acteurs clés » qui doivent participer.
- J'ai une personne de soutien qui m'accompagnera à la réunion.
- J'ai mis par écrit tous les points dont je veux discuter et toutes les questions.
- J'ai les renseignements suivants en main : la date, l'heure et l'endroit de la réunion, les personnes qui seront présentes et la liste de tout matériel que je dois apporter.
- La durée prévue de la réunion permettra de couvrir les questions qui doivent être réglées.
- J'ai rassemblé et préparé tout le matériel qui, selon moi, sera nécessaire pour la réunion.

PENDANT LA RÉUNION

- J'arrive quelques minutes avant l'heure prévue de la réunion.
- Je note (ou je demande à ma personne de soutien de noter) la date et le lieu de la réunion, les personnes qui y seront, leurs coordonnées, si possible les points clés de l'information, les décisions prises, la date et les détails de toute réunion à venir.
- Je demande aux participants d'expliquer tous les mots ou les points que je ne comprends pas.

APRÈS LA RÉUNION

- J'ai demandé qu'on envoie un compte rendu de la réunion qui comporte un résumé des décisions prises et des sujets qui ont été abordés.

OU

- J'ai envoyé un courriel à tous les participants pour résumer ce que j'ai compris quant aux décisions prises et aux sujets abordés, et j'ai demandé une confirmation de mon résumé.

Exemple d'une entrée dans un journal pour consigner les discussions

Date: _____

Noms des personnes présentes :

Coordonnées des personnes présentes :

Questions posées et sujets abordés :

Issue de la discussion :

Étapes de suivi requises :

Références/Ressources

Plan d'action pour les services de garderie éducatifs du Nouveau-Brunswick Rapport annuel 2018-2019. Accessible à : https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/Promo/early_childhood/RapportAnnuel2018-2019.pdf

Parenting a Child with Special Needs: A Guide to Reading and Resources. Accessible à www.kidsource.com

Inclusion NB. Entreprendre le voyage. Accessible à <https://www.inclusionnb.ca/fr/ressources/>





InclusionNB

984, rue Prospect, Fredericton, N.-B. E3B 2T8

1.866.622.2548 www.inclusionnb.ca



@InclusionNB



@InclusionNB

Enregistrement des organismes de bienfaisance :

107768749RR0001

